



EIRL EFPS-FORMATIONS / Jean-Baptiste PLAISANCE

Organisme de Formation en Sécurité du Travail

Tél : 06 99 97 18 18 – 06 42 54 49 53

N° Déclaration activité 93060740906 (ne vaut pas agrément de l'état)

Habilitation: 1510597/2019/SST-01/0/07

Intitulé : Formation initiale des Sauveteurs Secouristes du Travail (SST)

Public : Toute personne, quelles que soient ses fonctions et son ancienneté, désignée pour porter secours en cas d'accident / de malaise dans son entreprise.

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS : Inscription à réaliser 15 jours maximum avant le démarrage de la formation.

Objectifs de la formation et compétences visées :

- Connaître et savoir mettre en œuvre les gestes de premiers secours en cas d'accident / de malaise au sein de son entreprise : être capable de situer le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail dans et hors de l'entreprise, de protéger une victime du danger, d'alerter / faire alerter les secours, d'examiner une victime et d'exécuter les gestes de premiers secours.
- Devenir un des acteurs de la prévention des risques professionnels au sein de son entreprise : prévenir les risques d'accidents et sensibiliser le personnel à la prévention des risques professionnels.

Durée : 14 heures Effectif : 4 stagiaires minimum - 10 stagiaires maximum

DATES : Voir convention ou contrat de formation joint

Lieu : Lieu accessible aux personnes handicapées - Nous contacter en cas de besoin d'accessibilité pour un participant.

Organisation et modalités de déroulement de la formation :

- Formation organisée sur 02 journées pleines de 07 heures.
- Total de 7h00 par journée (inclus pause 15 min matin et après-midi) + 01 heure de pause repas le midi.

Encadrement pédagogique : L'encadrement pédagogique est assuré par le Responsable pédagogique de la formation.

Intervenant : La formation est dispensée par un formateur titulaire du « Certificat formateur SST » de l'INRS et à jour de sa formation continue.

Méthodes pédagogiques : Exposé : apports théoriques et pratiques - Interactivité : échanges d'expériences, le formateur encourage les stagiaires à poser toutes leurs questions – Démonstrations commentées de la réalisation des gestes étudiés – Exercices de restitution des acquis et de mises en pratique sur accidents simulés (travail en petits groupes : jeux de rôles victime/secouriste) et correction – Pratique de la réanimation cardiopulmonaire sur mannequins (adulte, enfant, nourrisson) avec utilisation d'un défibrillateur

Moyens techniques : Diaporama détaillé et illustré, support de cours élaboré par le formateur, tableau blanc, textes réglementaires (Code Pénal, Code du Travail, Code de la Sécurité Sociale), documentation INRS (Plan d'intervention et pictogrammes, Document de référence SST...), défibrillateur de formation avec accessoires, mannequins de Réanimation Cardio Pulmonaire (adulte, enfant et nourrisson) avec masque bouche à bouche à usage unique, divers matériels pour la réalisation des simulations d'accidents (pansements compressifs et chiffons, kit de maquillage blessure, kit brûlure...). Aucun matériel spécifique n'est requis de la part du stagiaire.

Suivi pédagogique : Suivi des objectifs et des progressions pédagogiques en continu.

MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Évaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Évaluation des compétences en début et en fin de formation
- Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)

Évaluation de satisfaction : - Évaluation de la satisfaction en fin de stage par un Questionnaire qualité

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

Modalités pédagogiques :

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et méthodologique : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation.
- Questionnaires, exercices et étude de cas
- Réflexion et échanges sur cas pratiques
- Retours d'expériences
- Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

Éléments matériels :

Salle de formation : Nos salles disposent de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire.

Documents fournis : Support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis au participant par mail à la fin de la formation, Aide-Mémoire Sauvetage Secourisme du Travail (INRS) est remis au stagiaire.

Référent pédagogique et formateur :

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.

Validation de la formation : A l'issue de la formation, le stagiaire reçoit une attestation nominative de formation indiquant la nature de la formation suivie, sa durée et les objectifs pédagogiques atteints. Si son évaluation par le formateur est positive, le stagiaire est certifié SST et reçoit à l'issue de sa formation une Carte de SST nominative d'une validité de 2 ans (au bout desquels le recyclage MAC SST est nécessaire).

Domaine de compétences 1 :

Être capable d'intervenir face à une situation d'accident

1. Situer le cadre juridique (dans son entreprise, en dehors et lors de son intervention)

-Réaliser une protection adaptée

-Dans le cadre de l'alerte à la population

-Reconnaître les dangers persistants qui menacent la victime et/ou son environnement

-Trouver un moyen de protection adapté à la situation

-Examiner la victime

-Reconnaître les signes indiquant que la vie de la victime est menacée associée aux signes décelés le résultat à atteindre

-Faire alerter ou alerter les secours selon l'organisation de l'entreprise

-Définir les différents éléments du message d'alerte Identifier qui alerter dans l'organisation des secours

-Choisir la personne la plus apte pour déclencher l'alerte

2. Etre capable de secourir

- Effectuer l'action appropriée à l'état de la victime - La victime saigne abondamment - La victime s'étouffe - La victime se plaint de malaise - La victime se plaint de brûlure(s) - La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements - La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment - Mettre la victime en Position Latérale de Sécurité - La victime ne répond pas et ne respire pas + situation inhérente aux risques spécifiques au besoin.

Domaine de compétences 2 :

Etre capable de mettre en application ses compétences de SST au service de l'entreprise

Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention

Appréhender les notions de base en matière de prévention pour en situer l'importance Situer le SST en tant qu'acteur de la prévention

Etre capable de contribuer à la mise en oeuvre d'actions de prévention

Repérer les situations dangereuses dans le cadre du travail

Etre capable de supprimer ou réduire, ou de contribuer à supprimer ou réduire les situations dangereuses

Informers les personnes désignées dans le plan d'organisation prévention

de la (ou des) situation(s) dangereuse(s)

Identifier qui informer

Définir les différents éléments, les transmettre et rendre compte des actions éventuellement mises en œuvre